



Force Ouvrière : FO Generali

Un syndicat indépendant pour les revendications des salariés



Retrouvez-nous sur <http://fogenerali.fr>

22 Janvier 2015

Salaires : Tout augmente sauf ... les salaires !



Quelques exemples de hausse de prix au 1^{er} janvier 2015 : SNCF + 2,6 %, RATP + 2,9 %, Electricité +2,5% (après 2,5% en novembre) , Gaz +1,8% (après 5,4 % sur le 4^{ème} trimestre) , Gas-Oil + 4 centimes, Timbres + 15 %, Redevance Télévision : + 2,3 %, etc ... Le taux officiel d'inflation calculé par l'INSEE de 0,5 % en 2014 ne correspond pas à la réalité. Cet indice ne reflète en aucun cas la situation financière des ménages qui ne cesse de se dégrader d'années en années et ne peut donner une indication sur la diminution du pouvoir d'achat qui, elle, est réelle ... Preuve en est qu'on adresse généralement trois types de reproche à cet indice : sa représentativité, la répartition de sa composition et son contenu même ce qui n'en fait donc pas un indicateur à prendre en compte pour déterminer les augmentations des salaires !

Ce jeudi 22 janvier 2015, aura lieu une rencontre intersyndicale entre tous les syndicats (avant la 3^{ème} et dernière réunion de négociation avec la direction) sur la question des salaires des salariés administratifs. C'est la conséquence de la volonté de la Direction de mettre fin à toute augmentation générale en proposant comme une véritable provocation **0% en 2015 !** Notre syndicat FO sera présent à cette rencontre syndicale et proposera de revendiquer **une augmentation générale de 5 % sans plafonnement pour tous les salariés avec un minimum annuel de 1500 €.**

Nous sommes conscients d'une difficulté à surmonter. En effet, les salariés qui ont opté pour la rémunération variable sont exclus des augmentations générales. C'est le résultat d'une politique d'individualisation et de division acceptée par plusieurs syndicats. Cette politique a fait assez de dégâts !

Notre syndicat FO proposera d'en sortir et de revendiquer l'attribution à tous d'une prime intégrée dans le salaire et le retour aux augmentations générales de salaire pour tous.



ASC – Activités Sociales et Culturelles du CE DMSMO

Vous avez reçu une « lettre d'information n°1 du Comité d'établissement N° 1 » envoyée depuis l'adresse « ASC.CE.GENERALI.DMSMO ». Cette lettre a été envoyée sans l'accord du CE et ne reflète pas la réalité. Par exemple, cette lettre partisane ne fait qu'évoquer le rapport rendu par la commission informatique sans dire qu'il est accablant pour la Direction, sans dire qu'il a provoqué une réaction très hostile de la Direction ; elle ne vous informe pas non plus de l'expertise votée par le CE sur les ASC. Mais par contre, elle peut créer une inquiétude des salariés quant à la menace de dénonciation par la Direction de l'accord de 2004 sur les ASC en le présentant comme une décision déjà prise.

Or, les salariés n'ont aucune raison d'être inquiets ! Vous trouverez sur le site fogenerali.fr le dernier courrier de l'expert du comité qui indique : « ... **qu'en aucun cas la contribution de l'employeur au financement des institutions sociales et culturelles ne peut être inférieure au total le plus élevé des sommes affectées aux dépenses sociales de l'entreprise au cours des trois années précédant la dénonciation**, instituant ainsi un blocage de la dotation, sauf diminution postérieure de la masse salariale. »

Si la dénonciation est décidée, elle ne portera ces effets que dans 15 mois sans accord conclu avant. En l'absence d'accord la contribution de l'entreprise aux ASC ne pourra en aucun cas être inférieure **au total le plus élevé des sommes affectées aux dépenses sociales de l'entreprise au cours des trois années précédant la dénonciation.**

Intégration de la succursale française de
GIS au sein de 'UES Generali France Assurances



Notre entreprise a subi 5 années de "redressement technique", une expression indulgente pour qualifier une politique destructrice des portefeuilles (perte de 5 milliards de chiffre d'affaire), d'aggravation des conditions de travail et de baisse des effectifs.

Aujourd'hui, la Direction prétend que c'est fini et qu'elle est enfin engagée dans la croissance. Nous ne demandons qu'à la croire. Mais est-ce possible sans des embauches massives en CDI, sans redonner confiance aux salariés, sans répondre aux attentes des réseaux en améliorant les délais de réponses des gestionnaires ? Et comment y parvenir en liquidant l'informatique, en abandonnant la maîtrise de la production, en délocalisant les études et abandonnant tout projet ?

Generali France a besoin d'une direction informatique capable de défendre ses intérêts, capable de taper du poing sur la table avec le soutien d'une direction générale réellement orientée vers la croissance. Nous en sommes loin !

Pourtant c'est encore possible, il est techniquement possible de revenir sur les décisions erronées. Tout simplement en examinant sérieusement et honnêtement les coûts et les conséquences des décisions qui nous sont imposées sans souci de l'avenir de Generali France et de ses salariés.

C'est pourquoi notre syndicat FO proposera au CE DMSMO le vote d'une résolution décidant le recours à une expertise indépendante confiée au cabinet Technologia et réclamant en attendant le retour de l'expertise :

- Un arrêt de la réorganisation et du MOVE et un arrêt des délocalisations en cours ;
- Un état des lieux précis : sur les data centers (français, allemands et italiens) du point de vue technique (normes, sécurité ...) et financier, sur les investissements prévus et les réalisations dans le cadre de GIS, sur la sous-traitance, sur l'avancement du « move » (transfert), sur les centres de service, sur les délocalisations.

Notre syndicat FO agit dans l'unité avec les syndicats CGT et UNSA pour l'intégration de la succursale française de GIS dans l'UES Generali France Assurances. Nous y reviendrons.

Nous attachons une très grande importance à cette unité et souhaitons avec confiance qu'elle se prolonge dans cette demande d'expertise préalable et dans une action en justice pour l'intégration de GIS dans l'UES.

Une chose est certaine. L'avenir de Generali France est inséparable de l'avenir de son informatique.

Vous trouverez, sur le site fogenerali.fr, le rapport de la commission informatique du 18 décembre 2014 qui établit que le projet GIS n'est pas un projet de regroupement mais une opération en cours d'externalisation de la production informatique française et que les délocalisations en Inde des études informatiques ont commencé !!!

Plan de licenciement chez AIG – Projet de Loi MACRON



Une Conférence Nationale d'Alerte de l'Assurance (composée de délégués de toute la profession) s'est réunie vendredi 16 janvier pour s'opposer au PSE engagé chez AIG. AIG est un leader mondial de l'assurance établi en France sous forme de succursale. Il a engagé un PSE consécutif à des délocalisations en Bulgarie, Hongrie, Lituanie et en Inde. La DIRRECTE (Ministère du travail) avait présenté des observations que la société AIG a ignorées. Contre toute attente la DIRRECTE a homologué le PSE sans tenir compte de ses propres observations et en anticipant sur le projet de loi MACRON qui n'est pas encore voté !

Ce projet MACRON contient plusieurs volets dont un a pour but de faciliter les licenciements et de priver les salariés de tout recours même devant les prud'hommes.

Lundi 26 janvier 2015 : les Unions Régionales FO et CGT appellent à manifester pour le **retrait du projet MACRON**, les salariés de l'assurance seront présents et réclameront également le **retrait du PSE chez AIG**.

RETRAIT du Projet de loi Macron

L'URIF FO appelle à la mobilisation pour le retrait du projet de loi Macron.

Le Président de la République dès le début de l'année s'est engagé résolument dans la mise en œuvre du pacte de responsabilité, qui selon lui, est de nature à améliorer la situation économique et sociale du pays.

Aujourd'hui, c'est au tour du gouvernement de répondre à la volonté de réalisation du pacte de responsabilité en engageant de nouvelles contre-réformes dont le projet de loi Macron.

Aux ordres de l'Union Européenne, qui a exigé que ce pacte de responsabilité soit appliqué rapidement pour « entrer dans les clous » des 3 % de déficit budgétaire, le gouvernement, comme de nombreux gouvernements européens, va encore accentuer l'austérité qui entraîne chômage, destruction des services publics, de la protection sociale et baisse du pouvoir d'achat enfonçant encore plus les travailleurs chaque jour dans l'exclusion sociale, terreau des désespoirs les plus inquiétants.

Pour s'en convaincre, il suffit de constater que le projet de loi Macron porte en lui tous les ingrédients de nouvelles régressions avec le

travail du dimanche, le travail de nuit, la libéralisation du transport voyageurs par cars, mais également la facilitation des licenciements et l'affaiblissement de la justice prud'homale...

En clair, le pacte de responsabilité, le projet de loi Macron aujourd'hui, c'est toute la politique voulue par le FMI, la Banque Centrale Européenne et l'Union Européenne.

Cette politique qui a déjà détruit en Europe, l'emploi, les services publics, les retraites, le pouvoir d'achat, la protection sociale.

Décidemment OUI !

Comme nous l'avons fait contre l'ANI, contre la contre-réforme des retraites et le pacte de responsabilité, il faut aujourd'hui et plus que jamais poursuivre notre combat.

L'URIF FO a signé l'appel commun contre le projet de loi Macron avec l'URIF CGT, l'URIF FSU, l'URIF SOLIDAIRES en « proposant aux salariés de poursuivre la lutte contre le pacte de responsabilité, mettre un coup d'arrêt à ces politiques qui nous enfoncent chaque jour un peu plus dans l'austérité. »

L'URIF FO appelle l'ensemble des militants et adhérents à participer massivement à :

LA MANIFESTATION REGIONALE UNITAIRE
LE LUNDI 26 JANVIER 2015
(PREMIER JOUR DU DEBAT A L'ASSEMBLEE NATIONALE
SUR LE PROJET DE LOI MACRON)
À 13H00
Bd HAUSSMANN –METRO CHAUSSEE D'ANTIN

POUR DIRE NON À CE PROJET DE LOI QUI DOIT ÊTRE RETIRÉ



LUNDI 26 JANVIER

CONTRE LE PROJET DE LOI MACRON

Des millions de citoyens se sont rassemblés pour condamner les odieux attentats commis contre des journalistes, des salariés, des citoyens. Partout, la mobilisation est utile pour défendre les libertés d'expression et la démocratie. Les dangers qui guettent la démocratie se nourrissent de la crise qui sévit depuis tant d'années dans notre pays et au-delà de nos frontières. C'est pourquoi nous considérons qu'il y a une grande urgence à agir sur la situation économique de la France pour réellement lutter contre l'exclusion sociale, terreau des désespoirs les plus inquiétants. C'est pourquoi il est nécessaire de défendre les acquis sociaux et d'obtenir une autre distribution des richesses produites.

C'est pourquoi, nous contestons le Pacte de Responsabilité voulu par le Président Hollande. Après les réformes régressives de l'ANI du 11 janvier 2013 (recul sans précédent du droit du travail !) et la contre-réforme des retraites, le gouvernement maintient sa politique de cadeaux au patronat et de casse des conquêtes sociales sous prétexte de diminuer le « coût du travail ». Ce Pacte de Responsabilité dispense les patrons des cotisations sociales des entreprises destinées à la branche famille, cela représente 35 milliards d'euros !

Aujourd'hui, le projet de loi Macron porté par le gouvernement entend une nouvelle fois, répondre aux exigences du MEDEF et participe complètement à la mise en œuvre du Pacte de Responsabilité voulu par l'Union Européenne !

Le projet de loi Macron, ce texte régressif, mélange en un seul projet de loi de multiples problématiques. Il conduirait au final à déréglementer de nombreux secteurs de l'économie : travail du dimanche, travail de nuit, libéralisation du transport de voyageurs par cars avec l'impact que l'on imagine sur l'environnement, faciliterait les licenciements et affaiblirait la justice prud'homale, etc...

A contrario, il y a urgence, pour sortir de la crise et des difficultés sociales, à augmenter les salaires, les pensions et les minimas sociaux, à développer les services publics afin de répondre aux besoins de la population avec une relance de l'emploi public, investir dans les infrastructures pour rendre le transport ferroviaire moins cher et plus performant, à investir dans l'emploi, la formation professionnelle et initiale et gagner une réelle réduction du temps de travail pour créer de l'emploi, à obtenir des droits nouveaux et réels pour les salariés dans les entreprises.

Dans ces conditions, les unions régionales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES proposent aux salariés de poursuivre la lutte contre le Pacte de Responsabilité, mettre un coup d'arrêt à ces politiques, qui nous enfoncent chaque jour un peu plus dans l'austérité, de se mobiliser et de se faire entendre : lundi 26 janvier, premier jour du débat à l'Assemblée Nationale contre le projet de loi Macron.

Lundi 26 janvier 2015

Manifestation régionale unitaire :

13H00 – Bld Haussman – Métro Chaussée d'Antin

Le 15 janvier 2015